

COMMUNIQUE
DE PRESSE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE LAETITIA SERRE ET MAURICE WEISS
CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX DU CANTON DU HAUT EYRIEUX
COMMISSION PERMANENTE DU 1^{er} JUILLET 2019

182 623 € pour le canton

21 subventions ont été attribuées par les élus de la Majorité départementale en faveur du canton du Haut-Eyrieux.

- **3 700 €** répartis entre le foyer des Jeunes et d'Education populaire de Saint Michel de Chabrillanoux, l'Université Populaire de la Vallée de l'Eyrieux aux Ollières sur Eyrieux, le foyer rural de Saint Julien d'Intres et l'association Aimergens à Chalencon au titre de l'aide aux actions des associations agréées Jeunesse et Education Populaire.
- **80 000 €** répartis entre les communes de Belsentes et Les Ollières au titre du dispositif Pass Territoire 2019.
- **5 800 €** répartis entre 7 associations au titre du Fonds d'encouragement aux initiatives locales.
- **3 000 €** répartis entre la communauté de communes Val'Eyrieux et l'association Familles et Loisirs à Saint Martin de Valamas au titre du soutien à la parentalité.
- **87 575 €** répartis entre Accès emploi Chantier à Saint Agrève et Trimaran aux Ollières sur Eyrieux au titre des actions d'insertion.
- **1 847 €** pour le collège de l'Eyrieux au titre du Fonds commun des services d'hébergement.
- **700 €** pour la commune de Borée au titre de l'Espace naturel sensible des Massifs du Mont Gerbier de Jonc et du Mézenc.